

DEL2025\_04\_094

Nombre de Conseillers en exercice : 35  
Présents : 30  
Votants : 35



## EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 30 AVRIL 2025

L'an deux mille vingt cinq, le trente avril, à 20 heures 00 le Conseil Municipal de la commune de MONTFERMEIL, s'est réuni à l'Hotel de Ville, sous la présidence de **M. Xavier LEMOINE - Maire** à la suite de la convocation adressée le 24 avril 2025.

### PRESENTS :

M. Xavier LEMOINE, M. Gérard GINAC, Mme Marie-Claude HUART, Monsieur Djibril TRAORE, Mme Maria PINTO, Mme Djena DIARRA, M. Jean ARSLAN, Mme Maria DA SILVA, M. Serge CADIO, Mme Nafi SIBY, Mme Peguy ETIENNE, Mme Isabelle TERREN, Mme Halima BOUKREDINE, Mme Malgorzata DUDEK, M. Jean-Yves LAVALLEZ, Mme Chrystel LAÏDOUNI, M. Mouloud MEDJALDI, Mme Najat HASHAS, M. Ludovic PEDRO, Madame Victoria MAAMAR, M. Kevin CAUCHIE, M. Antoine JOUSSET, Monsieur Dominique COZETTE, Mme Zoé AHOANGONOU, M. Karim BENMISSI, M. Christian BRICKX, Mme Laurence RIBEAUCOURT, M. Farid KACHOUR, M. Jean Ryad KECHAOU, M. Mohammed YACHOU

### ABSENT / PROCURATIONS:

M. Franck BARTH (donne procuration à Mme Marie-Claude HUART), M. Mohamed DAHMOUNI (donne procuration à M. Jean ARSLAN), Mme Sophie GERARD (donne procuration à Mme Maria DA SILVA), M. Laurent CHAINEY (donne procuration à Mme Maria PINTO), Mme Angélique PLANET-LEDIEU (donne procuration à M. Christian BRICKX)

M. Jean-Yves LAVALLEZ a été désigné comme secrétaire de séance, conformément à l'article L. 2121-15 du CGCT.

### **AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION DE MISE EN PLACE D'UN SITE DE COMPOSTAGE DE QUARTIER AVEC LE SIETREM**

#### *Sur proposition de Mouloud MEDJALDI.*

Le SIETREM, de part ses compétences assure la prévention, la collecte et le traitement des déchets sur son territoire,

Dans le cadre de la loi Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire, de son Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés et afin de diminuer la quantité de biodéchets collectés dans les ordures ménagères, le syndicat souhaite soutenir le développement du compostage sous toutes ses formes et notamment le compostage partagé de quartier.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la Loi n° 2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage alimentaire et à l'économie circulaire dite loi AGECE ;

DEL2025\_04\_094

Vu notamment l'article L.541-21-1 du code de l'environnement, imposant une généralisation du tri à la source des bio déchets, dont les déchets alimentaires, à compter du 31 décembre 2023

Considérant, que la loi AGECE impose aux collectivités territoriales de mettre en place un moyen permettant aux ménages de trier leurs biodéchets ;

Considérant, que cette disposition, obligatoire à partir du 1er janvier 2024, vise à valoriser les biodéchets des habitants ;

Considérant que le compostage est l'un des moyens de répondre à cette obligation ;

Considérant qu'au cours de l'année 2024, 9 composteurs ont été installés et mis en fonctionnement sur divers quartiers de la ville ;

Considérant la convention proposée en annexe par le SIETREM afin de mettre en place des composteurs sur 9 terrains dont la commune est propriétaire ;

**Il est proposé au Conseil Municipal :**

1. D'approuver la convention entre le SIETREM et la Ville de Montfermeil
2. D'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention entre le SIETREM et la ville de Montfermeil

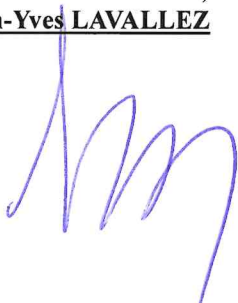
**Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité par :**

**35 POUR**

*M. Xavier LEMOINE, M. Gérard GINAC, Mme Marie-Claude HUART, Monsieur Djibril TRAORE, Mme Maria PINTO, M. Franck BARTH, Mme Djena DIARRA, M. Jean ARSLAN, Mme Maria DA SILVA, M. Serge CADIO, Mme Nafi SIBY, M. Mohamed DAHMOUNI, Mme Sophie GERARD, M. Laurent CHAINEY, Mme Peguy ETIENNE, Mme Isabelle TERREN, Mme Halima BOUKREDINE, Mme Malgorzata DUDEK, M. Jean-Yves LAVALLEZ, Mme Chrystel LAÏDOUNI, M. Mouloud MEDJALDI, Mme Najat HASHAS, M. Ludovic PEDRO, Madame Victoria MAAMAR, M. Kevin CAUCHIE, M. Antoine JOUSSET, Monsieur Dominique COZETTE, Mme Zoé AHOANGONOU, M. Karim BENMISSI, M. Christian BRICKX, Mme Angélique PLANET-LEDIEU, Mme Laurence RIBEAUCOURT, M. Farid KACHOUR, M. Jean Ryad KECHAOU, M. Mohammed YACHOU*

*Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.*

Le Secrétaire de séance,  
**Jean-Yves LAVALLEZ**



Le présent acte peut faire l'objet d'un recours, dans un délai de 2 mois à compter de sa date de publication ou de notification, auprès du Tribunal Administratif de Montreuil-sous-Bois, 7, rue Catherine Puig – 93100 Montreuil-sous-Bois.

Le Maire,  
**Xavier LEMOINE**



**CERTIFIE EXECUTOIRE**

Transmis le 12-05-2025  
Au Représentant de l'Etat  
Publié le 12-05-2025  
Montfermeil, le 12-05-2025  
Pour le Maire, par délégation,  
Directeur Général (Adjoint)

